

Qui paye et fait les trajets de droit de visite?

Par sandow, le 30/06/2009 à 14:47

Bonjour,

mon ex concubin a voulu la separation il y a quelques mois et donc j'ai decidée de repartir dans ma region (je l'avais suivi à l'epoque) nous sommes maintenant a 800km de chez lui. Qui doit effectuer et payer lles trajets de ses droits de visites? il m'a dit tout à l'heure qu'il me les ramenerais pas pour les vacances de juillet que j'ai cas venir les chercher! je suis mere isolée, nous avons fixé la pension à l'amiable et donc la sur ce sujet nous ne sommes pas d'accord

voila j'aurais souhaité des informations merci de votre aide par avance